



# Code d'Éthiques

1. En tant que membre de l'Association canadienne de Rallye Obéissance (CARO), je traiterai tous les chiens avec respect.
2. Tous les membres devraient intégrer des méthodes d'entraînement positif.
3. Tous les membres devraient avoir un bon esprit sportif a l'intérieur comme à l'extérieur du ring.
4. Les membres sont encouragés à fournir de l'aide au autre.
5. Les membres professionnels devraient s'abstenir de critiquer d'autres professionnels dans leur domaine.
6. Les membres professionnels devraient se garder à jour avec les règles et règlements de CARO.
7. Aucun membre ne peut agir comme mandataire ou porte-parole Officiel de CARO sans approbation préalable du conseil d'administration.
8. La pratique d'égorgement, de pendaison, de frappage, de coup de pied et de toutes autres procédures cruelles semblables causant un dommage corporel au chien sont contradictoire avec la formation humanitaire du chien. Ces méthodes représentent une violation sérieuse au principe d'éthique et ne seront pas tolérées. Les membres trouvés coupable de ces pratiques verront leur statut de membre révoqué et ils leurs seront interdits de participer aux concours de Rallye d'obéissance.

**S.V.P. Compléter et retourner à CARO avec votre adhésion :**

Nom :		N° de membre :	
Signature :		Date :	

CARO, a/s Bev Hurst, 6950 Cty Rd 10, Vankleek Hill, ON, K0B 1R0